

LIGNES AÉRIENNES : La France possède trois lignes aériennes, Air France, Air Inter et UTA, qui ont transporté ensemble 24 millions de passagers en 1985 et ont desservi 39,6 milliards de passagers/kilomètre. Il y a, en France, 18 aéroports principaux qui desservent l'ensemble des principales régions.

PORTS : Les ports maritimes les plus importants sont Marseille, Le Havre et Dunkerque. En 1986, on a embarqué, dans les ports français, 75 millions tonnes de marchandises et l'on en a débarqué 206 millions. La marine marchande française comptait 191 navires de transport en 1987. Les principaux ports français sont régulièrement desservis à partir de Halifax, Montréal et Vancouver. En outre, il existe un service de conteneurs réfrigérés pour les exportations de poisson et de fruits de mer. Les ports de Marseille, Le Havre et Dunkerque possèdent, aux quais, des services de conteneurs "par roulage" ("roll on/roll off"), des appareils de levage très puissants, ainsi que de vastes hangars d'entreposage et de stockage publics et en douane.

ENTREPOSAGE : Les ports, les centres commerciaux et les aéroports principaux comportent des entrepôts spacieux et modernes. Lorsque la destination des marchandises est inconnue, la réglementation française permet de les conserver dans des entrepôts de douane pendant 3 ans sans paiements de droits de douane ni d'impôts. D'autre part, aucun droit ni impôt n'est prélevé sur les marchandises entreposées ou devant être réexportées. Les douanes françaises ont également prévu des zones franches dans les ports maritimes et fluviaux.